

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Reclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 3235 Société : RAM

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : NEJDI Naima

Date de naissance : 3-1-65

Adresse : Rue AHMED CHAARI

Gas -

Tél. : 06 61 15 68 76 Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/03/2019

Nom et prénom du malade : NEJDI NAIMA Age : 31-65

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Affectation : Néoplasie

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12.03.2021	pour Bébés	38,00	38,00	Dr. NEZHA EL FIHRI Médecine Interne Boulevard 38 Bir Zarane Maarif Casablanca Tél : 0522299335 091220640
19.03.2021	soins			Dr. NEZHA EL FIHRI Médecine Interne Boulevard 38 Bir Zarane Maarif Casablanca Tél : 0522299335 091220640

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
Apharmacie ZEMMA Avenue du Phare - Casablanca Tél : 05 22 29 35 51	19/03/2021	961,40

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Mme NEJDI Naima Dossier : 0318008 / Date 18.03.2021 Total B: 328 / Dossier : 291,92DH B 80B 50B 50B 100B 30B 18		LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES 11-13, Rue Houcine BEN ALI CASABLANCA - Tél: 05 22 27 64 84	

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			MONTANTS DES SOINS
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D 00000000 00000000 B 35533411 11433553	G	
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DU DEVIS
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Casablanca le: 19.03.2014 الدار البيضاء، في

Mme Negdi Naïma:

51,10. + 47,70

1. Ibaquenil 200 mg:

1 comprimé 2/jour

x 3 mois

à prendre après repas.

24,60

2. Ket Sasp:

1 comprimé x 2/jour

x 2 mois.

3. Tachankyl 1000 mg:

45,80

2 comprimés 1/jour

après
x 1 mois

petit déjeuner.

42,10 Ne pas arrêter sans avis médical

4. Gelatix 13:

1 fois 1/jour

x 2 mois.

5. Cardios 30,40

Kardologie 75

1 fois 1/jour

x 3 mois

après déjeuner

6. Amap 15:

49,60 x 3

1 comprimé le soir

x 3 mois

مصحة شارع بشارات زنقة ابن سريج اقامة ابن التور المعاري الدار البيضاء 38

38 Angle Bd Bir Anzarane et Rue Ibnou Souraije Résidence Ennour Maârif Casablanca

Tél.: 05 22 99 33 35 / 06 64 60 23 43 / Email: nelfini@hotmail.com

TNP

7 - Dr Shor : 10 mg:
 1 cp/jour le soir x 3 mois
 20,10

8 - Pantoprazole 40 mg:
 1 cp/jour avant petit déjeuner x 1 mois

Dr. Nezha EL FIHRI
 Médecine Interne
 38, Bd Bir Anzarane Maârif
 Casablanca
 Tel.: 05 22 99 33 35

$$\underline{\underline{T=961,40}}$$



Pharmacie Lahjajma
 ZEMMA NA Nadia
 Avenue du Phare, Résidence
 Taghazout Casablanca
 Tél : 05 22 29 35 64



PLAQUENIL 200MG
 CP PEL B30
 P.P.V : 470H70
 LOT : 280904
 PER : 08 2026

6 118001 082070

Maphar
 Bd Alkima N° 6, QI.
 Sidi Bernoussi Casablanca
 Crestor 10mg cp b30
 P.P.V : 167,00 DH
 6 118001 183111

AMEP® 5mg
28 comprimés

6 118000 081524

Pharmacie Lahjajma
 ZEMMA NA Nadia
 Avenue du Phare, Résidence
 Taghazout Casablanca
 Tel : 05 22 29 35 64

PLAQUENIL 200MG
 CP PEL B30
 P.P.V : 570H10
 LOT : 23F003
 PER : 08 2026

6 118001 082078

Maphar
 Bd Alkima N° 6, QI.
 Sidi Bernoussi Casablanca
 Crestor 10mg cp b30
 P.P.V : 167,00 DH
 6 118001 183111

AMEP® 5mg
28 comprimés

6 118000 081524

Pantoprazole GT® 40 mg
10 comprimés gastro-résistants

6 118000 420347

POTASSIUM
 LAPROPHAN®
 Sirop 125 ml

6 118000 031925

COURON LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni International**

Dossier N°**i0318008**

Mme le Docteur EL FIHRI NEZHA
38 BD BIR ANZARANE MAARIF
CASABLANCA

Madame **NEJDI Naima**
RES DU PALAIS RUE AHMED CHARC
BOURGOGNE CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiene née le 01.01.1945 79 ans

Prélevé le 18.03.2024 à 12h12

Edition du 18 Mars 2024

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antériorités

HEMOGRAMME

(Sysmex XN530)

Globules rouges

4.330.000/mm³ (4,0-5,0 Mill) **25.12.23**
4.410.000

Hémoglobine	13,6	g/100ml	(12,5-15,0)	14,0
Hématocrite	44,1	%	(36,5-44,0)	44,4
Volume globulaire (VGM)	101,0	μ l	(83-98)	100,0
Teneur globulaire (TCMH)	31,4	pg	(27-32)	31,7
Conc. globulaire (CCMH)	30,8	%	(32-36)	31,5

Leucocytes

9.150 /mm³ (4000-10000) **6.290**

Polynucléaires neutrophiles	58,4	%	5344 /mm ³	(2100-8890)	3900
Polynucléaires éosinophiles	0,9	%	82 /mm ³	(30-590)	352
Polynucléaires basophiles	0,3	%	27 /mm ³	(10-70)	50
Lymphocytes	29,4	%	2690 /mm ³	(1260-3350)	1478
Monocytes	*	11,0	%	1007 /mm ³	509

Plaquettes

265.000 /mm³ (150.000-400.000) **310.000**

Volume plaquettaire moyen (VPM) **10,3 fL** (9,1-11,9) **10,3**

Macrocytose légère

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 1/2

Coudon

LABORATOIRES D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A. TOUIMI BENJELLOUN

Pharmacien Biologiste
Docteur d'Etat en Pharmacie
Professeur Agrégé de Biochimie
de la Faculté de Nancy

Docteur J. TAZI SIDQUI

Anatomo-cytopathologiste
de la Faculté de Paris VI
Ancien Maître-Assistant
C.H.U. de Rabat

Y. TOUIMI BENJELLOUN

Ep. TAHIRI

Pharmacien Biologiste
de l'Université Libre
de Bruxelles

Membres **uni**bio** International**

Dossier N°**i0318008**

Mme le Docteur EL FIHRI NEZHA
38 BD BIR ANZARANE MAARIF
CASABLANCA

Madame **NEJDI Naima**
RES DU PALAIS RUE AHMED CHARC
BOURGOGNE CASABLANCA
RAM MUPRAS

Patiante née le 01.01.1945 79 ans

Prélevé le 18.03.2024 à 12h12

Edition du 18 Mars 2024

BIOCHIMIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités
13.01.24

<u>Créatinine</u>	*	9,8 mg/l	(5,0-9,0)	7,8
	soit *	86,63 µmol/l	(44,20-79,56)	68,95

ENZYMOLOGIE

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités
13.01.24
20

<u>Transaminase ASAT</u>	17 UI/l	(< 32)
--------------------------	---------	--------

<u>Transaminase ALAT</u>	8 UI/l	(< 33)	5
--------------------------	--------	--------	---

PROTEINES SPECIFIQUES

(Technique ROCHE Cobas 6000)

Valeurs de référence

Antériorités
25.12.23
1,10

<u>Protéine C réactive</u>	1,25 mg/l	(< 5,00)
----------------------------	-----------	----------

Le CDC/AHA recommande d'utiliser les points seuils de hsCRP suivants pour l'évaluation du risque de maladie cardiovasculaire :

hsCRP (mg/l)	Risque relatif
< 1,0	Faible
1,0-3,0	Moyen
> 3,0	Elevé

Dr Y. TOUIMI BENJELLOUN

PAGE 2/2

COUDON

LABORATOIRE D'APPLICATIONS SCIENTIFIQUES

A.TOUIMI BENJELLOUN

Docteur J. TAZI SIDQUI

Y.TOUIMI BENJELLOUN

Ep.TAHIRI

Pharmacien Biologiste

Anatomo-cytopathologiste

Docteur d'Etat en Pharmacie

de la Faculté de Paris VI

Professeur Agrégé de Biochimie

Ancien Maître-Assistant

de la Faculté de Nancy

C.H.U de Rabat

Pharmacien Biologiste

de l'Université Libre

de Bruxelles

Membres  International

FACTURE

Numéro i0318008

N° Matricule:0003235 A

Analyses du 18.03.2024

Prescrit par : Dr EL FIHRI NEZHA

Madame NEJDI Naima

RES DU PALAIS RUE AHMED CHARC

BOURGOGNE CASABLANCA

RAM MUPRAS

Le 18 Mars 2024

NF TGOP TGP CRP CRE PDS1

TOTAL des B : 328 (Tarif RAM)
TOTAL Facture : 291,92 DH

Part à la charge du patient : 100% 291,92 DH

Net à payer : 291,92 DH

PAYE



DOCTEUR Nezha EL FIHRI

Spécialiste en médecine interne

الدكتورة نزهة الفهري

متخصصة في الطب الباطني

Casablanca le: 12/03/2014 الدار البيضاء، في

Mme Nédi Naima.

- NF780
- bilans cellulaires
- CRP
- Coagulase



DR. Nezha EL FIHRI
Médecine Interne
38, Boulevard Bir Anzarane
Maârif - Casablanca
Tel: 0522993335
091220640

Mme NEIDI Naima
Ddn 01.01.1945 / F
Nr dossier : 0318008 /
pour scan en flot ordonnance



محل شارع بير انزاران 38
زنقة ابن سريح اقامة النور المعاشر الدار البيضاء
38 Angle Bd Bir Anzarane et Rue Ibnou Souraije Résidence Ennour Maârif Casablanca
Tél.: 05 22 99 33 35 / 06 64 60 23 43 / Email :nelfihri@hotmail.com